

ASEVE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANNEE 2023

L'assemblée générale ordinaire 2023 de l'association ASEVE s'est tenue le mercredi 27 mars 2024 au Centre Culturel de Garches.

Sur les 36 adhérents à jour de leur cotisation 2023, 16 sont présents ou représentés. Le quorum nécessaire (le quart des adhérents) est donc atteint et l'assemblée peut délibérer.

Louis CHABRIER est élu président de séance et Christine MASSIAS scrutatrice.

Avant de présenter le rapport d'activité sur la période 2023, nous saluons la mémoire de notre président d'honneur Jean Louis LEGENS, disparu récemment. Il avait présidé pendant plus de 10 ans aux activités de l'ASEVE. Nous avons décidé de planter un arbre du souvenir en son honneur.

1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2023

Malgré un nombre réduit de membres actifs, nous avons pu mener, au cours de ces 12 derniers mois, différentes actions soit au titre de l'ASEVE, soit en participation avec la municipalité ou d'autres organismes.

Nous avons ainsi organisé une conférence sur le thème : « Connaitre les règles en matière d'urbanisme », lancé une étude sur le compostage en prévision de la nouvelle loi et organisé un atelier sur ce dernier thème.

Nous avons aussi été très présents dans les opérations lancées par la Mairie : participation active aux 3 réunions sur l'aménagement du centre-ville. A ce sujet, une lettre reprenant nos propositions a été adressée à notre Maire.

De même, nous avons pris part à la deuxième modification du PLU en proposant des aménagements, tant à POLD (*Paris Ouest La Défense*) qu'à la municipalité. Nous avons également apporté notre concours à la rédaction de « la Charte de l'Arbre », aux différentes consultations de la Mairie sur l'aménagement de la voirie et des pistes cyclables à Garches. Ce fut aussi le cas lors de la préparation des travaux du boulevard Raymond Poincaré par le département. Nous avons de plus été présents aux visites des forêts avoisinantes organisées par l'ONF dont nous relayons les informations.

Enfin, nous avons pris part aux réunions du « *Conseil du Climat* » organisées par notre député M. Pierre CAZENEUVE.

Bien entendu, nous avons continué à participer aux commissions extra-municipales sur l'architecture et l'urbanisme.

Comme vous pouvez le constater, nous agissons en bonne collaboration avec la municipalité, sans toujours obtenir que nos idées et propositions soient prises en compte.

Cette année 2023 a vu aussi des modifications dans la vie de l'ASEVE :

- Un renouvellement de notre adhésion à Environnement 92 (représentant local de la FNE) nous faisant ainsi bénéficier d'informations et nous permettant de collaborer à l'opération « Planter des arbres en Ville » menée conjointement avec la municipalité.
- Nous avons entrepris de renouveler l'image de l'ASEVE en créant un nouveau logo, ainsi que de nouveaux documents de communication (dépliants, panneaux) et en éditant une nouvelle version de « La Lettre ».
- Nous étions présents lors du *Forum des Associations*, de la *Semaine du Développement Durable*, et de l'opération *Nettoyons la Nature*. Nous avons constamment actualisé notre communication, notamment grâce à notre compte Facebook.

- L'ASEVE est restée très active au cours de cette période, grâce à l'engagement intensif de plusieurs de ses membres. Nous regrettons cependant de n'avoir pu exploiter toutes les pistes qui s'ouvraient, faute d'un nombre suffisant de bénévoles actifs. Dans ce sens, nous saluons l'arrivée à l'ASEVE d'Aurore MONOD-BROCA qui nous apporte ses compétences en matière de climat, de biodiversité, de numérique et de bilan carbone. Nous lui accorderons tout notre soutien dans l'organisation des ateliers « Fresque ». Elle nous a exposé les modalités de ses interventions et ses perspectives d'action, notamment par la mise en place d'un Conseil Communal du Développement Durable ainsi que de structures intercommunales.

Compte tenu des interrogations de tous les citoyens sur le futur de notre planète, sur l'évolution du climat et l'épuisement des ressources mondiales, l'ASEVE, qui prend en compte l'ensemble de ces données, a plus que jamais sa place pour diffuser des idées nouvelles et initier des actions au service de nos concitoyens. Nous espérons que de nombreuses personnes pourront nous rejoindre pour mener cette politique.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER

Réal 2023 - Budget 2024									
RECETTES									
	Réal 2022	Budget 2023	Réal 2023	Budget 2024		Réal 2022	Budget 2023	Réal 2023	Budget 2024
Cotisations et dons	1 760,00	0,00	1 117,00	1 800,00	Evènements manifestations	62,91	0,00	0,00	600,00
cotisations membres actifs	280,00		1 117,00	1 200,00	Cadeaux				600,00
cotisations membres bienfaiteurs	1 480,00			600,00	Frais de déplacements	62,91			
dons libres					Assurances	341,00		387,00	400,00
Prestations de service	0,00	0,00	0,00	50,00	Cotisations Associatives	0,00			50,00
Ateliers scolaires									
Ateliers grand public				50,00					
Etude arbres remarquables					Prestations de services	0,00	0,00	0,00	1 500,00
					Travaux - Publicité				1 500,00
					Refacturations arbres remarquables				
Produits Financiers	259,94		630,16	600,00	Frais de fonctionnement	608,46	0,00	0,00	250,00
BNP livret A	259,94		565,84	600,00	fournitures	90,52			50,00
BNP retrocession			64,32		Abonnements	28,66			
					Investissements (matériel, documents)	489,28			200,00
					Frais financiers				
Reprise sur fonds associatif					Dotation au fonds associatif	82,22	0,00	1 007,57	
TOTAL	2 019,94	0,00	1 747,16	2 450,00	TOTAL	1 094,59	0,00	1 394,57	2 800,00

Le budget 2024 reste sensiblement au niveau de celui de 2023. Il est volontairement modeste tant pour ce qui est des recettes que des dépenses. En effet, nous sommes confrontés à des difficultés de recrutement de nouveaux adhérents, ce qui a pour conséquence une diminution des rentrées de cotisations.

La nature de nos différentes activités n'entraîne pas nécessairement la mise en œuvre de sommes importantes, sauf pour les frais de communication : matériel de stand, kakemono, dépliants, impressions diverses, etc. Notre volonté de continuer à moderniser notre image en 2024 explique le maintien de sommes importantes pour ce poste.

Bien que nous ne puissions encore à ce jour évaluer précisément nos besoins financiers pour nos prochaines actions (conférences, ateliers *Fresque*), nous avons prévu un budget qui pourra être réévalué en fonction du nombre d'évènements qui seront organisés. Nous aurons toujours la possibilité de reprendre une partie du fonds de réserve si nécessaire.

Nos grands axes de travail pour l'année en cours restent encore à préciser. Nous continuerons notre coopération avec la municipalité tout en développant des actions spécifiques à l'ASEVE : organisation d'évènements, groupes de travail, etc.

Les comptes de l'exercice 2023 ainsi que le budget 2024 sont adoptés à l'unanimité.

3. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

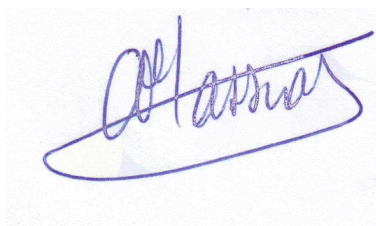
Deux membres sont à renouveler cette année : Christine MASSIAS et Louis CHABRIER.

Ils sont réélus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Un verre de l'amitié clôture cette soirée.

Christine MASSIAS
Scrutatrice



Louis CHABRIER
Président

